



# L'AVIS DU RÉSEAU

## NUMERO SPECIAL : INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

### SOMMAIRE

#### EDITORIAL

1

#### Un numéro... un thème

1

#### LA VIE DU RESEAU

2

#### En direct de...

2

#### C'EST DEJA DEMAIN

2

#### Coup de projecteur sur un secteur d'activité

2

#### Infos Réseaux France

2

#### LE SAVIEZ VOUS ?

3

#### Mini Guide

3

#### Un numéro... un site

4

#### Fiche techno

4

#### Portails ...Partenaires

4

### EDITORIAL

#### La prospective : un impératif vital pour la compétitivité de demain



Dans un univers économique confronté à des changements accélérés et parfois brutaux, les entreprises et plus généralement les agents économiques, sont de plus en plus en quête d'outils d'analyse de leur environnement. Elles souhaitent appréhender ces mutations pour essayer de définir ce que sera leur réalité dans 10 ans. Au-delà de la vitesse (parfois spectaculaire) à laquelle s'opèrent ces évolutions souvent difficiles à maîtriser, la complexité de l'analyse porte essentiellement sur la quantité et l'hétérogénéité des sources à traiter (techniques, économiques, sociales, environnementales...). Dans ce contexte, les responsables économiques peuvent adopter deux attitudes :

- Une attitude, généralement de court terme privilégiant la souplesse et la réactivité et dont le mot d'ordre repose sur une très grande vitesse d'adaptation à l'environnement.
- Un comportement basé sur une démarche globale et transversale orientée sur le long terme basée sur une attitude prospective. Elle vise à élaborer des scénarios pour définir des futurs possibles afin de pouvoir se « préparer un avenir », voire de l'orienter. A titre d'exemples, les démarches de prospective stratégique conduites par l'union européenne en étroite partenariat avec les acteurs

nationaux et régionaux ainsi que le recensement de technologies clés pour 2005 mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie n'ont d'autres ambitions que de définir des « futuribles ». Elles sont destinées à constituer une base solide pour se préparer à la diversité des futurs possibles et permettre de définir à l'échelle de chacun des priorités claires et cohérentes capables d'assurer la compétitivité du tissu économique européen.

Depuis ses débuts en 1960, la démarche prospective a beaucoup gagné en importance dans les années 90. Non considérée comme un luxe ou une nouvelle méthode de management, elle a su développer des outils d'analyse qui ont depuis fait leurs preuves. Etayée par une démarche rationnelle et constructive de l'avenir, à la fois créative et active, elle permet de nourrir l'élaboration de stratégies et d'en maîtriser les enjeux vitaux.

Cette démarche n'est plus l'apanage des grands groupes industriels. Elle tend de plus en plus à être adoptée par les PME, soucieuses d'anticiper les facteurs clés de la compétitivité de demain.

Jean Philippe GIRARD Daniel MICARD

### Un numéro... un thème

#### L'industrie agroalimentaire en Bourgogne : diversité et performance

Les **industries agroalimentaires** regroupent les entreprises qui transforment les produits agricoles et produits intermédiaires en produits finis de base (huilerie, sucrerie, abattage, meunerie...) ainsi que les activités qui consistent à transformer ou assembler les produits issus de la première transformation.

L'industrie agroalimentaire (IAA) est un secteur important en Bourgogne. Elle représente 12. % de notre industrie régionale avec un chiffre d'affaires de 2.5 milliards d'euros.

Cette industrie est représentée dans notre région par une centaine d'entreprises pour un effectif salarié de plus de 10 000 personnes.

C'est un secteur très diversifié : condiments, jus de fruits, meunerie, panification, sandwicherie, lait et produits frais, viandes et volailles, vins et spiritueux.

La plupart des établissements bourguignons sont de taille petite ou moyenne : 85 % des entreprises de ce secteur comportent moins de 10 salariés.

La **Bourgogne** occupe le 16ème rang dans ce domaine mais le nombre d'emplois dans les IAA est en augmentation constante sur les 5 dernières années et, signe de vitalité, ce sont les créations d'entreprises qui ont permis cette progression.



Sources : ARIA -DRIRE Bourgogne

# LA VIE DU RESEAU



## En direct de nos partenaires : l'A.R.I.A. Bourgogne

### La Maison des Industries Alimentaires en Bourgogne



Le 7 septembre 2001 était posée la première pierre de la Maison des Industries Alimentaires en Bourgogne. Ce bâtiment moderne mettra à la disposition des organismes et des professionnels du secteur agroalimentaire : des salles de réunion et des salles de formation. Il constituera une vitrine des produits élaborés dans notre région

La Maison des IA permettra de fédérer les entreprises et les filières de l'agroalimentaire bourguignon. Elle donnera la possibilité de communiquer davantage sur les métiers, les entreprises et les produits. Enfin elle sera le lieu des rencontres et des forums de cette branche d'activité et donnera l'espace nécessaire au développement des appuis techniques : formation professionnelle,

recrutement, qualité, information...L'agroalimentaire en Bourgogne aura un lieu qui lui ressemble : innovant, performant et ambitieux. **Ouverture le 20 octobre 2003**

### « Produit avec goût en Bourgogne » : un label bourguignon

Les produits alimentaires bourguignons possèdent désormais leur marque distinctive c'est : « **Produit avec goût en Bourgogne** ». Cet outil de communication permet aux IAA bourguignonnes de promouvoir les produits fabriqués dans notre région. Les entreprises peuvent utiliser ce logo sur tous leurs supports de communication (PLV, affiches). Cette marque permet à l'ARIA de mettre en place des actions de promotion des entreprises, des métiers et des industries agroalimentaires.



### Industrie agroalimentaire et Développement Durable

#### Satisfaire nos besoins actuels sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins

Aujourd'hui de nombreuses entreprises ont déjà travaillé sur la réduction de leur consommation d'eau et d'énergie. Premiers pas utiles mais c'est là une vision assez réductrice du Développement Durable.

Le développement durable consiste à appliquer systématiquement une stratégie intégrant à la fois les **impacts économiques, environnementaux et sociaux** dans la gestion de l'entreprise. C'est ce que l'on appelle l'approche des **3 points essentiels**. Reste ensuite à partager et faire connaître cette stratégie aux parties intéressées, autrement dit, à tous les ac-

teurs ou groupes d'intérêt liés aux actions de l'entreprise (actionnaires, clients, fournisseurs, personnel, autorités, riverains...). Le Développement Durable doit servir à amorcer une réflexion et une transformation fondamentales dans l'entreprise et cela par l'intégration de 3 domaines apparemment opposés : l'économie, l'environnement et le social.

Le Développement Durable ouvre des **perspectives nouvelles** qu'il est intéressant d'explorer, l'industrie alimentaire s'y emploie.

Jean Philippe GIRARD  
Vice Président de l'ARIA Bourgogne  
Administrateur ANIA France

# C'EST DÉJÀ DEMAIN...

## Coup de projecteur sur un secteur d'activité

### L'industrie agroalimentaire française : deuxième producteur mondial

En France, les IAA constituent de loin le premier secteur industriel. L'activité de ce secteur s'est traduite en 2002 par un chiffre d'affaires de 134 milliards d'euros assuré par près de **11 000 entreprises** (dont 30 % occupent plus de 20 salariés).

Au plan mondial et en terme d'activité, La France occupe **le second rang derrière les Etats Unis**.

L'effectif salarié présent à 90 % dans des entreprises de moins de 250 employés se situe à 420 000 et traduit une augmentation régulière depuis 1999. Il représente le troisième secteur indus-

triel employeur derrière les industries mécaniques et de la transformation des métaux.

Le niveau des exportations de l'industrie alimentaire française avec un chiffre d'affaires de plus de 28 milliards d'euros est **le plus élevé du monde**. Un tiers des exportations est représenté par les vins et champagnes (20 %) et le lait et produits laitiers (14 %). Quant aux importations, elles sont majoritairement issues de l'industrie du poisson suivie de celles liées aux produits carnés. La balance commerciale de ce secteur se traduit par un **solde positif de plus de 8 milliards d'euros**. L'industrie

agroalimentaire demeure un secteur contribuant fortement à l'excédent commercial et constitue un symbole fort de l'image de notre pays à l'étranger.

Bien que la part consacrée à la Recherche & Développement dans ce secteur soit relativement faible (<1% du CA), 3 thèmes majeurs font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière conformément aux attentes et aux évolutions de la société :

- La sécurité alimentaire
- La nutrition et la santé
- Le développement durable





**L'aide du mois :****ARDAN**

Action Régionale pour le  
Développement  
d'Activités Nouvelles

**Pour qui ?**

Les PME (inférieures à 250 salariés) de la région Bourgogne qui souhaitent recruter un cadre ou un jeune diplômé pour donner vie à un projet économique durable (lancement de produits, mise en œuvre de nouveaux procédés de fabrication et de modes de gestion, ouverture internationale...)

**Pourquoi ?**

Pour renforcer les ressources humaines de la PME et structurer une fonction n'existant pas dans l'entreprise.

**Nature de l'aide**

- Assistance à la recherche de candidats et au recrutement.
- Mise en place d'une convention de mission d'une durée de 6 mois entre l'entreprise et le candidat, au cours de laquelle le cadre développeur bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Financement de la rémunération du stagiaire plafonné à 70 % du salaire brut d'embauche prévu à l'issue de la mission.
- Définition d'un plan d'action et de formation.
- Mise en place d'un crédit maximum de 3000 euros mobilisable à travers un chèque formation.
- Assistance d'un partenaire développement qui accompagne la réalisation du projet et procède à l'évaluation du dispositif dans l'entreprise.

**Comment ?**

Les dossiers de demande sont à déposer auprès de l'un de 20 organismes de proximité (liste disponible sur le site [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr))

**Vos contacts :**

- **Conseil Régional de Bourgogne**  
17 bd de la Trémouille  
21000 DIJON  
Tél : 03 80 44 34.50  
Fax : 03 80 44 33 43  
E-mail : [bourgognear-dan@cr-bourgogne.fr](mailto:bourgognear-dan@cr-bourgogne.fr)

**Un numéro, un site...****bourgogne-iaa.com :****Tout savoir sur l'agroalimentaire en Bourgogne**

bourgogne-iaa.com est la vitrine et l'outil d'information des IAA en Bourgogne. Créé par l'ARIA Bourgogne, il offre à tous ceux qui sont en relation avec ce secteur, l'actualité, les normes en vigueur, les annuaires des entreprises, des experts et des partenaires de l'agroalimentaire. Vous y trouverez également une rubrique concernant les sites de e-commerce, les opportunités en matière d'emploi et de formation, etc...

**Fiche techno****Le CRITT 2ABI de Bourgogne Technologies : Le potentiel scientifique des laboratoires bourguignons au service des entreprises**

Créé en 1986 à l'initiative de l'Etat et du Conseil régional de Bourgogne, Bourgogne Technologie a pour vocation de développer le réflexe R&D dans les entreprises et de les rapprocher des laboratoires de recherche régionaux. Le rôle du CRITT Agro Alimentaire et Bio Industriel de Bourgogne Technologies est de **favoriser le transfert de technologies** et la recherche appliquée au **bénéfice des industriels de l'agroalimentaire**. Le CRITT 2ABI possède un hall de technologies alimentaires sur le Campus de l'Université disposant d'équipements pilotes performants. Il regroupe une équipe de 10 Ingénieurs et techniciens qui développent des compétences particulières sur les thèmes de :

- \* La texturation des aliments (céréales, fromage) par traitements thermomécaniques,
- \* L'aromatisation et la désaromatisation
- \* Les procédés de fermentation.
- \* La décontamination des poudres au travers de techniques innovantes : micro-ondes, hautes pressions, lumière pulsée, choc thermique.

Le CRITT 2ABI travaille **en liaison avec les organismes de recherche de la région :**

- \* L'Université de Bourgogne (dont l'ENSBA-NA et la Faculté de Médecine et Pharmacie)

**Vos contacts :**

Patrick GERVAIS  
Gilles SAUVAGE

Tél. : 03.80.39.66.17  
Fax. : 03.80.39.67.73

E-mail : [CRIT T 2ABI@ipac.fr](mailto:CRIT T 2ABI@ipac.fr)  
Site web : [www.btechno.com](http://www.btechno.com)

**Portails... Partenaires****Le site emballer.com**

L'agroalimentaire entretient avec l'emballage des relations étroites. Le CEPIEC (Centre Européen de Promotion des Industries de l'Emballage et du Conditionnement) est l'interface entre les industriels du secteur et les centres de compétences publics ou privés qui ont pour vocation de répondre à leurs attentes. Cette association met à leur disposition un portail très complet faisant une large place à l'actualité et aux informations pratiques.

Directeur de la publication : Jean Philippe GIRARD  
Comité de rédaction : Daniel MICARD - Hélène DUROY  
Réalisation : Hélène DUROY  
Imprimeur : AZ Média

